



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-46561>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-46561**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de la Seine-Saint-Denis

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22930008201453

Ville : BOBIGNY

Code postal : 93000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 93

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1455783>

Identifiant interne de la consultation : 2024930068

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Conseil Départemental Seine-Saint-Denis

Numéro de téléphone du contact : +33 143939393

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Présentation des candidatures : Les candidats sont incités à utiliser le « Formulaire de candidature » joint en annexe 2 du Rc pour présenter leur candidature suivant les éléments indiqués ci-dessous. En lieu et place des documents exigés pour apprécier la candidature de l'opérateur économique, ce dernier a la faculté de présenter le Document unique de marché européen (Dume). En tout état de cause, les candidats doivent fournir l'élément suivant : - L'habilitation de la personne ayant pouvoir pour engager l'entreprise Les documents de preuve et justificatif mentionnés dans l'annexe 1 du Rc peuvent être produits par le candidat lors du dépôt de son pli sur le profil acheteur, mais ne seront exigés que du seul candidat pressenti à l'attribution.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Les conditions de sélection des candidats seront les suivants : - Capacités financières (part du chiffre d'affaires moyen annuel relevant de l'objet du marché sur les 3 dernières exercices disponibles) - Capacités techniques et professionnelles suffisantes pour réaliser les prestations objet du marché
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Effectifs : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. - Le détail des effectifs affectés au marché. - Pour les marchés de travaux uniquement : En cas de groupement, les documents qui suivent doivent être présentés pour la totalité des cotraitants : Une liste des travaux exécutés au cours des cinq (5) dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants délivrées par le maître d'ouvrage destinataire des travaux. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En l'absence d'attestations du destinataire, ces références ne seront pas prises en compte. En lieu et place, le candidat produit obligatoirement le descriptif très détaillé des moyens humains et matériels dont il dispose. - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 17/05/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : La maîtrise d'ouvrage est assurée par Département de la Seine-Saint-Denis, représentée par Monsieur le président du conseil départemental

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de peinture dans différents bâtiments de Seine-Saint-Denis réalisés par un public en insertion professionnelle

Code CPV principal - Descripteur principal : 45442100

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution du marché : Collèges, les crèches et autres bâtiments départementaux de la Seine-Saint-Denis 93000 - Seine-Saint-Denis

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Oui

Type de marché réservé :

- Marché réservé à une structure d'insertion par l'activité économique ou structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs défavorisés

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : 1 : Travaux de peinture dans les bâtiments de l'Unité Territoriale 1 (Ut1) Zone Est. Toutes les matières entrant dans la composition des peintures seront de première qualité, préparées avec le plus grand soin suivant les règles de l'art

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45442100

Lieu d'exécution du lot : Les collèges, les crèches et autres bâtiments départementaux de la Seine-Saint-Denis (Annexe 8 au RC)

- **Description du lot : 2 :** Travaux de peinture dans les bâtiments de l'Unité Territoriale 2 (Ut2) Zone Ouest. Toutes les matières entrant dans la composition des peintures seront de première qualité, préparées avec le plus grand soin suivant les règles de l'art

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45442100

Lieu d'exécution du lot : les collèges, les crèches et autres bâtiments départementaux de la Seine-Saint-Denis (Annexe 9 au RC)

- **Description du lot : 3 :** Travaux de peinture dans les bâtiments de l'Unité Territoriale 3 (Ut3) Zone Est. Toutes les matières entrant dans la composition des peintures seront de première qualité, préparées avec le plus grand soin suivant les règles de l'art

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45442100

Lieu d'exécution du lot : les collèges, les crèches et autres bâtiments départementaux de la Seine-Saint-Denis (Annexe 10 au RC)

- **Description du lot : 4 :** Travaux de peinture dans les bâtiments de l'Unité Territoriale 4 (Ut4) Zone Ouest. Toutes les matières entrant dans la composition des peintures seront de première qualité, préparées avec le plus grand soin suivant les règles de l'art

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45442100

Lieu d'exécution du lot : les collèges, les crèches et autres bâtiments départementaux de la Seine-Saint-Denis (Annexe 11 au RC)

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : * Critères de sélection des candidatures Les conditions de sélection des candidats seront les suivantes : - Fourniture de l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandées, dûment complétés et signés, - Capacités financières (part du chiffre d'affaires moyen annuel relevant de l'objet du marché sur les 3 derniers exercices disponibles) équivalentes au montant annuel estimé du marché ; - Capacités techniques et professionnelles suffisantes pour réaliser les prestations objet du marché. * Attribution des lots (Se référer à l'article 4 du RC) * Négociations (Se référer à l'article 4 du RC) * Délais de recours Le délai de suspension de la signature du marché est de XX jours à compter de l'envoi du courrier d'offre non retenue. Un référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative (CJA) peut être introduit jusqu'à la signature du marché. Un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 et suivants du CJA peut être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Un recours en contestation de validité du contrat peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, pouvant être assorti d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat (L.521-1 du CJA)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/04/2024